

ARRETE N° 2024-592
PORTANT NOMINATION DE LA CHARGÉE DE MISSION « PASS LAS »
La doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de Sorbonne Université ;
Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Isabelle VILLE, professeure agrégée, est nommée chargée de mission « PASS LAS ».

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 3 :

L'arrêté n°2022-128 en date du 13 janvier 2022, portant nomination de la vice-doyenne déléguée en charge de la scolarité, est abrogé.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet « actes réglementaires » de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 26 septembre 2024

La doyenne de la Faculté des Lettres



Béatrice PEREZ



Faculté des Lettres
LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ
SORBONNE UNIVERSITÉ